

Paris La Défense, le 18 juin 2018 - Compte-tenu de la dégradation récente des prévisions de l'activité de projets haute tension pour le second semestre 2018, le Groupe envisage désormais pour l'ensemble de l'exercice une stabilité organique de ses ventes et un niveau d'EBITDA¹ consolidé qui pourrait atteindre 350 millions d'euros contre 411 millions d'euros en 2017.

- En haute tension sous-marine, le Groupe fait face au report de projets initialement prévus pour 2018 et au décalage de certains contrats déjà en carnet. La réalisation des grands projets en cours est satisfaisante et les perspectives demeurent robustes.
- En haute tension terrestre, après un exercice 2017 favorablement impacté par l'exécution de terminaisons sous-marines, la faiblesse des entrées en carnet du premier semestre 2018 laisse présager un niveau de charge faible pour le second semestre.
- En outre l'activité de projets haute tension enregistre des charges exceptionnelles pour une dizaine de millions d'euros, principalement liées à l'issue défavorable d'un contentieux au tribunal.
- Ces circonstances entraînent une réduction des prévisions pour 2018 de l'activité de projets haute tension dont les ventes sont désormais attendues en baisse organique d'environ 160 millions d'euros et un EBITDA de cette activité en baisse de l'ordre de 50 millions d'euros par rapport à 2017.

Le Groupe a d'ores et déjà engagé un ensemble de mesures correctives visant à atténuer l'impact négatif de cette réduction des ventes.

Par ailleurs, l'EBITDA du Groupe au 30 juin devrait marquer un point bas compte tenu de la baisse des volumes d'activité dans le domaine des projets de haute tension et des effets de l'application de la norme IFRS15 annoncés précédemment ainsi que de l'impact négatif de l'inflation des matières premières.

Dans ce contexte, le Groupe anticipe un chiffre d'affaire pour le 1er semestre 2018 en légère contraction et un EBITDA voisin de 150 millions d'euros contre 211 millions d'euros au premier semestre 2017.

Par ailleurs, Nexans a décidé de mettre en place un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 500 000 actions.

¹ L'EBITDA consolidé s'entend comme la somme de la marque opérationnelle et des dotations aux amortissements sur immobilisations.

Ce programme a pour objectifs en premier lieu de réduire le capital social à hauteur de 400 000 actions au maximum afin de limiter l'effet dilutif futur de l'augmentation de capital en cours dans le cadre du plan d'actionnariat salarié international Act 2018, et en second lieu, dans le but de servir les autres programmes de rémunération en action du personnel pour un nombre maximum de 100 000 actions.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la 18ème résolution de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de Nexans du 17 mai 2018. Nexans confiera un mandat à un prestataire de services d'investissement pour sa réalisation.

Une session de Questions / Réponses par conférence téléphonique (en anglais) est organisée ce jour à 10h30 (Heure de Paris).

Pour y participer, composer le n° suivant et demander "Nexans Conference Call" :

- depuis la France : +33 (0) 1 71 23 01 07
- depuis les autres pays Européens: +44 1296 480 180
- depuis les Etats-Unis : +1 718 354 1176

Code de confirmation : 882 513#

Calendrier financier

26 juillet 2018 : Résultats du premier semestre 2018

8 novembre 2018 : Information financière du troisième trimestre 2018

À propos de Nexans

Leader mondial des solutions de câblage et de connectivité avancées, Nexans donne de l'énergie à la vie par une large gamme de produits de haute qualité et des services novateurs. Depuis plus d'un siècle, Nexans se démarque par sa capacité d'innovation qui lui permet de tracer aux côtés de ses clients un avenir plus sûr, plus intelligent et plus fructueux. Aujourd'hui acteur de la transition énergétique et de la croissance exponentielle du volume des données, le Groupe Nexans accompagne ses clients dans quatre principaux domaines d'activités : Bâtiment et Territoires (notamment les équipements, les réseaux intelligents, l'e-mobilité), Haute Tension & Grands Projets (notamment les fermes éoliennes offshore, les interconnexions sous-marines, la haute tension terrestre), Télécommunications & Données (notamment la transmission de données, les réseaux de télécommunications, les centres de données géants (*hyperscale*), les solutions de câblage (LAN) et Industrie & Solutions (notamment les énergies renouvelables, les transports, le secteur pétrolier et gazier, l'automatisation).

La Responsabilité Sociale d'Entreprise est au cœur des principes appliqués par Nexans dans ses activités et ses pratiques internes. En 2013, Nexans est devenu le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde. L'engagement du Groupe en faveur du développement de câbles éthiques, durables et de haute qualité sous-tend sa participation active à diverses associations majeures du secteur telles que Europacable, la National Electrical Manufacturers Association (NEMA), la Fédération Internationale des Fabricants de Câbles (ICF) ou le Conseil international des grands réseaux électriques (CIGRÉ), pour n'en mentionner que quelques-unes.

Fort d'une présence industrielle dans 34 pays et d'activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie près de 26 000 personnes. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros.

Nexans est coté sur le marché Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations, consultez le site www.nexans.com

Pour tout renseignement complémentaire :

Communication Financière

Michel Gédéon

Tel : +33 (0)1 78 15 05 41

e-mail : michel.gedeon@nexans.com

Marième Diop

Tel : + 33 (0)1 78 15 05 40

e-mail : marieme.diop@nexans.com

Communication

Paul Floren

Tel : + 33 (0)1 78 15 04 78

e-mail : paul.floren@nexans.com

Angéline Afanoukoe

Tel : + 33 (0)1 78 15 04 67

e-mail : angeline.afanoukoe@nexans.com